

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SEANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2024

Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le 3/05/24

ID : 074-217400795-20240425-2024_017_DE-DE

Séance du jeudi 25 avril 2024, le Conseil Municipal de la Commune des Clefs, dûment convoqué le 18 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à 20h00, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 9

Nombre de votants : 9 + 4 POUVOIRS

Présents (9) : Mesdames BULEUX Nathalie ; Roselyne DA RUGNA ; Mme MEILLIER Claire ; ALEXANDRE MEYZIE Florence ;
Messieurs Sébastien BRIAND ; ALBANEL Xavier ; LAMBERSENS Dominique ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; BASTARD-ROSSET Benoît.

Absent (1) : M. CREDOZ Pierre

Pouvoirs (4) : Mme Evelyne POYET-MOREUL donne pouvoir à Mme MEILLIER Claire

Mme HARZO Marie donne pouvoir à Mme BULEUX Nathalie

Mme CORBINEAU Elodie donne pouvoir à M. BRIAND Sébastien

M. BIBOLLET Maxime donne pouvoir à ALBANEL Xavier

Secrétaire de séance : Nathalie BULEUX

**DELIBERATION
N°2024-017**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-SAVOIE AU TITRE DU PRODUIT DES
AMENDES DE POLICE**

Le Maire propose au conseil de solliciter une subvention auprès du Département de la Haute-Savoie au titre du Produit des Amendes de Police Année 2023 pour le programme 2024 pour les opérations suivantes :

- Route de Serraval : sécurisation des piétons par la création de 3 passages piétons ;
- Rue des Clefs : création d'un marquage cheminement piétons ; remplacement et création de barrières de sécurité

Devis de l'entreprise PROXIMARK :	3 945,00 € H.T.
Devis d'AXIMUM :	8 396,00 € H.T.
Devis SIGNAUX GIROD :	18 655,99 € H.T.
Total :	30 996,99 € H.T.

Le Maire propose le Plan de financement prévisionnel suivant pour un montant total estimé des travaux de 30 996,99 € H.T. :

Département (CDAS 2024) :	9 299,10 € H.T.	30%
Autofinancement de la Mairie :	21 697,89 € H.T.	70%
Total :	30 996,99 € H.T.	100%

Après avoir entendu le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus détaillé ;
- ACCEPTE de solliciter une aide financière d'un montant de 9 299,10 € H.T. auprès du Département de la Haute-Savoie au titre du Produit des Amendes de Police Année 2023 pour le programme 2024 pour les travaux ci-dessus détaillés.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,
Nathalie BULEUX

Buleux